

RY/S.P.-  
MINISTRE DES FINANCES  
-----  
DIRECTION GENERALE DES  
IMPOTS  
-----  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GENERALE  
-----  
DIVISION DU PERSONNEL *A2*  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail--Démocratie--Paix  
-----

du 24/04/82  
DECRET N° 82/269 /MF.DGI.DAG.DP.-  
portant inscription au tableau d'a-  
vancement au titre de l'année 1981  
de certains fonctionnaires des cadres de  
la Catégorie A Hiérarchie I des SAF (Impôts)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

I S A S :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement  
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n° 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général  
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-  
ment sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62-197 du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3  
Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la Ré-  
publique Populaire du Congo ;

Vu le Décret n° 62-198/FP.PC du 5 Juillet 1962 relatif  
à la nomination et la révocation des fonctionnaires des cadres de  
l'Etat ;

Vu le Décret n° 62-426/FP.PC. du 29 Décembre 1962 fixant  
le statut des cadres de la catégorie A des SAF ;

Vu le Décret n° 65-170/FP.BE du 25 Juin 1965 règlemen-  
tant l'avancement des fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 71-247 du 25 Juillet 1971 modifiant le  
tableau hiérarchique de la catégorie A des Services Administra-  
tifs et Financiers en ce qui concerne les Contributions Directes,  
l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispo-  
sitions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16 et 22 du décret n° 62-  
426/FP.PC. du 29 Décembre 1962 ;

Vu le Décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62-196 fixant les éche-  
lonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 79-154 du 4 Avril 1979 portant nomina-  
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80-644 du 28 Décembre 1980 portant nomi-  
nation des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81-016 du 26 Janvier 1981 au décret  
n° 80-644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres ;

Vu le Décret n° 81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux  
intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Paritaire d'Avan-  
cement et de la Sécurité Sociale en date des 4 et 5 Novembre 1981  
dans le cadre de la Trilogie déterminante ;

Vu le décret n° 80-630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des  
Avancements des Agents de l'Etat ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er. - Les fonctionnaires des cadres de la catégorie A Hiérarchie I des SAF (Impôts) dont les noms et Prénoms suivent sont inscrits au tableau d'Avancement au titre de l'année 1981.

INSPECTEURS

POUR LE 2ème ECHELON

A 2 ANS

Monsieur GOMAT Olivier ..... Pointe-Noire

POUR LE 3ème ECHELON

A 2 ANS

Monsieur ANDZOUANA Albert ..... Brazzaville

POUR LE 4ème ECHELON

A 2 ANS

Monsieur MIAMBANZILA Michel ..... Brazzaville

POUR LE 6ème ECHELON

A 2 ANS

Monsieur POATY Alphonse ..... Brazzaville

A 30 MOIS

Monsieur GOKOU-GAKONO Abel ..... Brazzaville

POUR LE 9ème ECHELON

A 30 MOIS

Monsieur TCHINTCHI Jean Marc ..... Pointe-Noire

INSPECTEURS PRINCIPAUX

POUR LE 3ème ECHELON

A 2 ANS

Monsieur BASSOUMBA Jean Thomas ..... Brazzaville

POUR LE 4ème ECHELON

A 2 ANS

Monsieur NGAMBALI Constant ..... Brazzaville

Monsieur MBEMBA François ..... Pointe-Noire

A 30 MOIS

Monsieur NOMBO TCHISSAMBO Fernand ..... Brazzaville

.../...



ARTICLE 2.- . Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 24 Mars 1982

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement  
Le Ministre des Finances

Colonel Louis Sylvain GOMA

ITIHI-OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU

Le Ministre du Travail et de  
la Prévoyance Sociale,

B. COMBO MATSIONA

AMPLIATIONS :

JORPC ..... 2  
SGCM/BC ..... 3  
DGTFP/DFP ..... 3  
DB ..... 3  
DCF ..... 1  
MF ..... 1  
DGI ..... 3  
IG/DP ..... 3  
DCDI ..... 1  
DRI-P/NOIRE ..... 1  
Brigade V.GlesP/N. 1  
Contrôle d'Etat CNPS-B/V.1  
Dtion Gle CENAGES .. 1  
Contrôle d'Etat H.Gl-B/V.1  
D E D T-B/V. .... 1  
D-Législation et Contentieux.1  
Contrôle d'Etat(ATC)P/N. 1  
SGCE (Minifinances) .. 1  
Intéressés..... 20  
Dossiers ..... 20